LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RÉSULTATS DU 27 FÉVRIER

RACING CLUB D'ARRAS BAT E.S. BULLY PAR 3 BUTS A 1

Bully gagne le toss et joue avec le vent assez violent. Tassin est obligé de se dépenser aidé de Bertrand et de Grison. Arras se donne de l'air mais l'Etoile remonte le terrain et se montre très menaçant à la 30e minute. Taylor centre sur Davis qui met sur la barre, mais la balle est reprise par Debeaumont qui bat Tassin ; jusqu'à la mi-temps Bully dominera mais ne pourra conclure.

A la reprise, Arras qui profite du vent et fait jouer Bertrand avant-centre est menaçant à son tour, et le résultat ne se fait pas attendre, Bertrand descend, bette au but, Asquin renvoie. Un avant d'Arras a suivi et va marquer la cage étant vide, mais Petiot renvoie de la main d'où pénalty que Bertrand transforme.

Remise en jeu, Arras continue sa pression, Louis peutre un but d'après certains avec la main. L'arbitre ne l'a pas vu.

On remet ça, Bully desserre l'étreinte donne à fond et Tassin aura plusieurs fois l'occasion de faire voir sa classe ; la fin arrivera sans autre changement.

A Arras, les meilleurs furent Tassin, Chesnoy, Bertrand et Bourdin.

A Bully, Asquin, Savary et l'équipe en général ronna satisfaction, disons aussi que Bully fut privé des services de Goulois pendant la dernière demi-heure de jeu, le sympathique demi ayant été touché assez sérieusement

Arbitrage de M. Leroy

A L'UNION SPORTIVE DE VIEUX-CONDÉ

Au stade Clotaire, U.S.V.C. 1B battue par U.S. Auberchicourt par 3 buts à 1.

Nette supériorité des visiteurs auxquels quelques joueurs de Vieux-Condé avaient été joints.

A Aremberg : Wartha Polonaise bat U.S.V.C. par 2 buts à 1.

Très belle partie ; le jeu pratiqué de part et d'autre fut de bonne facture

Vieux-Condé dut présenter une équipe amputée de 5 de ses meilleurs éléments mais que les juniors remplaçant les titulaires firent bonne figure et jouèrent avec cran.

— Dimanche les trois équipes de l'U.S. Escaudain viendront à Vieux-Condé

Le match des premières équipes comptant pour le championnat sera sûrement très beau à suivre. Les Escaudinois, en bonne posture pour jouer les poules d'accession en promotion feront l'impossible pour s'assurer les trois points, mais les Vieux-Condéens en très belle forme, n'ont pas du tout l'intention de se laisser faire.

UNION SPORTIVE DE PERENCHIES BAT U.S. HALLUIN PAR 2 BUTS A 0

Par un vent qui indisposa tous les joueurs, l'U.S.P. a battu l'O.S. Halluin par 2 à 0.

En première mi-temps *Pérenchies joue avec* le vent et naturellement domine à peu près constamment ; on essaie de faire du jeu, mais le contrôle de la balle est difficile. Cependant après 25 minutes de jeu, la triplette perce et Blanchet score après un dribling très applaudi. La 2e se marque à peu près de la *même* façon par Blanchet qui surgit devant Deconninck sortant in extrémis mais en vain après avoir fait maints arrêts de toute beauté.

La 2e mi-temps voit des essais de l'O.S.H. qui domine à son tour, mais ne peut traduire, tant le vent gêne et tant la défense de l'U.S.P. est serrée et bien organisée, 2 échappées de l'U.S.P. faillirent encore augmenter la marque.

Belle partie du demi-centre Dondeyne

Match courtois et bien dirigé par M. Duforest.

U.S.P. 1B battue par l'O.S.H. 1B par 3 à 2.

U.S.P. 2 bat l'O.S.H. par 6 à 2.

U.S.P. juniors A bat l'A.C.A. de Roubaix juniors A, par forfait

A L'U.S. ESCAUDINOISE

Dimanche l'U.S.E recevait en championnat l'U.S. Mortagnaise. Après une partie disputée avec courtoisie de par l'arbitrage impartial et compétent de M. Destatte l'U.S.E. enleva la décision par 3 buts à 1 (1 pénalty dans chaque camp).

— Le matin, les juniors qui étaient partis à Raismes furent battus par les juniors de l'A.S. Raismoise par 2 *buts à 0. A noter*, qu'Escaudain ne joua qu'à 10 joueurs.

— Les joueurs et les membres du comité de l'U.S.E. sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu vendredi 4 mars à 19 h. 30 au siège (Café Renard).

OLYMPIQUE AMANDINOIS ET U.S. BERLAIMONT FONT MATCH NUL : 0 A 0

L'Olympique Amandinois, qui recevait le onze de Berlaimont sur son terrain, n'a pu obtenir qu'un match nul.

L'équipe amandinoise, à part la défense, a joué en dessous de sa forme habituelle.

— A Wattignies, match entre l'A.S. de Lourches et 3 buts à 2.

— Lommoise Sportive (1 A) bat A.. Thumeries par 3 buts à 0.

L.-S. (2) bat U.S. Lesquin (2) par forfait.

L.-S. (3) battu par Red-Club Lillois, par 7 à 1.

A L'AMICALE-CLUB DE FLERS-BOURG

A.C.F.-B. (1 A) bat Amicale-Club de Croix (1 A) par 1 but à 0. — *Cette partie jouée sur le terrain de Flers, fut malgré un vent violent, passionnante à suivre. Excellent arbitrage de M. Detré, qui, en l'absence de l'arbitre officiel, dirigea la rencontre à la satisfaction de tous. Par cette victoire, Flers devient leader ex-aequo avec l'A.-C. de Croix, avec 42 points chacun.*

DEMANDE DE MATCHES

L'équipe 1A de l'Iris Club Lillois demande match le 6 mars en déplacement par suite de la remise du match qui devait l'opposer à l'E.S. de Mouveaux en championnat. S'adresser à M. Eeckhout, 26 rue de la Barre à Lille. Tél. 0.66.

LE MARDI-GRAS SPORTIF

Aujourd'hui, à 15 heures, à Fives Lin contre Laine

Aujourd'hui, à 15 heures, aura lieu sur le magnifique ground de la rue des Montagnards, à Fives-Lille, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par les dirigeants du Sporting-Club Fivois, le grand match de football, comptant pour le Tournoi du Textile, qui opposera les équipes sélectionnées du lin et de la laine, la première tenante de la Coupe, la seconde gagnante de la Coupe en 1924.

Bien que privée des services de Vandeputte et autres Lillois de l'Olympique, qui se réservent pour le match de Coupe de France qu'ils doivent disputer dimanche prochain contre Marseille, l'équipe linière aura belle allure et fera l'impossible pour gagner son premier match.

Le comité linier mettre sur pied le team suivant : But, Nicolle (S.C. Fivois) ; arrières : Demars (J.A. Armentières) ; Sdez (Iris-Club Lillois) ; demis : Pickaert (J.A. Armentières), Dietrich (S.C. Fivois) et Leclercq (Iris-Club Lillois) ; avants : Hue (U.S. Pérenchies) ; Deschildre (J.A. Armentières) ; Henno, capitaine (S.S. Fivois), Coquerez (J.A. Armentières), Mahieu (S.C. Fivois) ; remplaçants : Hurtrel et Lesecq (J.A. Armentières), Tumelaire (O. Lillois), Joseph Nachtergaele (S.C. Fivois).

Que feront les hommes de Louis Henno contre l'équipe de la laine, constellation d'étoiles et véritable sélection, qui n'aurait rien à envier à l'équipe du Nord ? L'actif Tiberghien, ex-capitaine du R.C. de Roubaix, nous annonce un onze formé parmi les éléments suivants, opérant tous en équipe 1 A de division d'honneur A :

But : Bécue (Excelsior) ; arrières : Depaepe (int. (U.S.T.), Mollier, sélect. (Excelsior), Declercq (U.S. Tourquennoise) ; demis : Balyu, int. belge (U.S.T.), Leronge, int. mil. (R.C.R.), Cossement, int. mil. (R.C.R.), Debels, sélect. (F.C.R.), Cottenier, sélect. (R.C.R.) Friml (Excelsior), Farvacques, sélect. (U.S. Tourquennoise), Lesur, int. (S.C.T.), Bonte (R.C.T.), David (Excelsior).

Les liniers, qui gagnèrent l'an dernier, rééditeront-ils leur exploit Les amateurs de beau football, qui feront le déplacement de Fives, peuvent être assurés d'assister à une lutte magnifique.

Moyens de communication : Trams G et N, arrêt douane de Fives ; Mongy, place des Buisses, arrêt rue Gosselin ; tram F, arrêt pont du Lion d'Or.

CYCLISME

Après le championnat du Nord de Cross-Cyclo-Pédestre

Nous avons donné, dans notre numéro d'hier, le compte rendu détaillé de cette épreuve, mais nous avons omis d'informer nos lecteurs que le Doualien Coplo, vainqueur de cette belle épreuve, avait confié sa chance à une fine bicyclette, WONDER, marque bien connue dans notre région.

Les Cycles Wonder

TRIOMPHENT AVEC COPLO

dans le Championnat du Nord de Cross-Cyclo-Pédestre de 1927

A LA SOCIÉTÉ LA « ROUE D'OR » DE WATTRELOS

Le Comité de la société cycliste « La Roue d'Or » de Wattrelos a l'honneur de faire connaître aux coureurs cyclistes que l'ouverture d'entraînement à la piste municipale aura lieu au début d'avril.

Il tait connaître que des réunions spéciales d'entraînement auront lieu tous les jeudis. Un challenge sera mis en compétition et sera remis au coureur ayant obtenu le plus grand nombre de points ; de plus de nombreuses primes seront distribuées à chacune de ces réunions. Le Comité tait également connaître que l'inauguration du vélodrome aura lieu le 15 mai prochain.

Nous donnons ci-dessous le calendrier de la saison 1927 : 15 mai, inauguration, courses internationales vitesse, individuelle américaine, course de primes ; 26 mai, Ascension, record du kilomètre international, individuelle, départementale, américaine, internationale ; course de primes internationales ; 19 juin, course internationale, match de vitesse, Grand Prix de fond 100 kilom. international ; course de primes ; 17 juillet : course internationale, match omnium, américaine ; prix des jeunes ; 31 juillet : vitesse débutant départ., match poursuite individuelle, course de prime ; 15 août : Assomption, match omnium, interclub départemental, américaine, course de prime ; 4 septembre, match poursuite américaine, 100 kilom. course de primes.

Pour tous renseignements s'adresser à la direction 57 rue Jean-Jaurès à Wattrelos.

RUGBY

LILLE-RUGBY A.-C. (1) BAT IRIS-CLUB LILLOIS (1) PAR 9 (3 essais : *J. Lefebvre, Carseux, Henri Lefebvre*) A 7 (1 essai : *Dreyfus*, 1 drop : *Sibreude*).

Les deux équipes se présentent au complet à l'exception de Leygnat, pour l'Iris, et Aguer et Vergnet, pour le R.A.C.

Le R.A.C. a confirmé son précédent succès sur Châlons, en triomphant nettement des champions du Nord, après une partie acharnée, ou le jeu dur ne fut pas toujours exempt.

La première mi-temps fut tout à l'avantage du R.A.C., qui marqua 3 essais : le 1er, sur passes courtes entre avants, par J. Lefebvre qui s'affala entre les poteaux ; le second essai par Cazeaux, sur interception de passes à 40 mètres des buts adverses et après beau crochetage de l'arrière ; le troisième essai par Henri Lefebvre, qui traversa habilement la défense de l'Iris. Ces trois essais, marqués entre les poteaux, ne furent pas transformés.

La seconde mi-temps fut plutôt à l'avantage de l'Iris, qui à son tour bénéficiait du vent, mais se heurta à une défense implacable des Racmen. Une seule fois, les « sang et or » réussirent, en feintdre les buts du R.A.C., et Sibieude, des 30 mètres, botta un magnifique drop-goal. Cette partie, âprement *disputée a servi de sérieux entraînement pour* l'Iris, qui rencontre dimanche prochain, à Paris, en championnat de France, le C.O.P.O. de Périgueux, en emportant les vœux des rughymen du Nord, et tout particulièrement ceux du R.A.C.

BASKET-BALL

EQUIPE FOYER VALENCIENNES (1 A) BAT ÉQUIPE TRÉFILERIES-MARCHIENNES (1 A) PAR 43 POINTS A 12.

Sur le terrain du C.A.V., l'excellente équipe du Foyer triompha nettement de la courageuse équipe des Tréfileries, et efface de ce fait la mauvaise exhibition de dimanche dernier devant le P.C.A.

Très bon arbitrage de M. Lagouche, du C.A.V.

— Dimanche, à 14 h. 30, terrain du C.A.V., l'équipe première du Foyer rencontrera la correspondante du O.A.V. en match de championnat.

BOXE

LE GALA DU RING DENAISIEN

Blommard, de Denain, bat Pontignac, d'Anzin

Le gala organisé samedi, en soirée dans les salons Dubois, place Gambetta, à Denain, s'est déroulé au milieu du plus grand enthousiasme. Le Ring Denaisien, professeur Auguste Degand, fit bien les choses. Les combats inscrits au programme ont été disputés très sportivement et avec la plus parfaite sincérité.

Les différentes rencontres furent arbitrées et jugées par MM. Achille Dehaynain, Corbiset, Mascarte, Thiétard, David, Maurice Legros était le *tem-keeper*, et Caudmont le speacker.

RÉSULTATS TECHNIQUES. — **1er combat.** — Leduc, de Denain et Baudouin, d'Anzin, en 6 rounds de 2 minutes. Victoire de Baudouin, aux points.

2e combat. — Gonsart, Denain, et Desillis, Anzin, en 8 rounds de 2 minutes. Desillis connaît son métier. Il fut du reste, jadis, champion amateur de Belgique. C'est donc un vieux routier du ring. Gonsart n'en est qu'à sa troisième épreuve. Il est froid, calme, et possède des réflexes très précis et secs. Au 5e round, Desillis saigne de la bouche et ne semble plus à son affaire. Au 6e, il sera très bien remis et fait de la belle boxe. A la fin des huit rounds le draw est prononcé. Décision unanime et applaudie.

3e combat. — Pontignac, Anzin, et Blommard, Dénain, en 10 rounds de 2 minutes. Dès le coup de gong, c'est la bataille, les deux hommes se connaissant à fond. Le premier round est assez égal. A partir du 2e et jusqu'à la fin, Blommard prend l'avantaoge, touchant nettement. A distance, Blommard est nettement supérieur, Pontignac use et abuse du « pousse-pousse », voulant évited le combat à distance. Pontignac termine les six rounds très fatigué. Blommard est relativement frais. A l'unanimité des juges, Blommard est déclaré vainqueur aux points. Décision très applaudie. Le différent est donc réglé : Blommard compte deux victoires et Pontignac une.

Match de home-trainer. — Entre Fernand Hennotelle champion cycliste denaisien, t Delhaye, champion cycliste douaisien. Deux manches de 3 minutes et une de 5 minutes. Cette belle exhibition plus aux spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Le classement fut le suivant : Delhaye : 11 km. 800 en 11 minutes ; Hennotelle : 10 km. 900. Avec un peu de pratique, Hennotelle fera certainement encore mieux. Il fit toutefois, pour un début, une belle exhibition.

4e combat. — Vico, de Denain, et Lesur, de Douai, 6 rounds de 2 minutes. Vico possède un gauche très rapide, qui touche bien et sec. Lesur pavoise au 3e round et va à terre au 4e pour 9 secondes. C'est un beau match nul. Vico est à suivre. Il est jeune, avec un peu d'espérience, de la volonté, du travail, il fera son chemin. Match et décision très applaudis.

Se combat. — Moreau de Denain, et Pinchard, de Douai, en 10 rounds de 2 minutes. C'est la bataille du 1er au 10e round. Moreau est un débutant possédant du cran. Il ne tait pas utiliser son allonge. Le match nul est prononcé. Décision applaudie.

DÉFIS

M. Selosse professeur au boxing Club de l'Union sous le patronage de Tourcoing, à Roubaix, relève au nom de son élève ROTSAERT, le défi lancé par le boxeur VERCHSMOET de Douai, et, pour ce même élève, lance un défi à tous les boxeurs du Nord et du Pas-de-Calais, au poids limité de 63 kilogs

HOCKEY

EN VUE DE FRANCE-BELGIQUE

Dimanche dernier à Bobigny a eu lieu un match de hockey, devant servir à composer l'équipe de France qui doit prochainement rencontrer la Belgique.

A la suite de la rencontre, le « onze » tricolore a été composé

But : Houssais ; arrières : Biebler et Orion ; demis : Delaruelle, Reisenthel et Lorin ; avants : Ragot, Lanet, Lemaire, Bedel et Pajot.

La représentation nordiste est plutôt maigre cette année.

ESCRIME

LE CHAMPIONNAT DE FLEURET DES S.A.G. A ROUBAIX

Nous avons donné hier le compte rendu de cette *belle réunion, organisée par l'actif club omni-sports*, l'Amicale des Arts de Roubaix. Voici aujourd'hui les résultats du championnat individuel qui se disputa l'après-midi :

1re poule. — 1. Vanhoeckel (A.A.R.), 4 v., 5 t. ; 2. Verrycken (F.A.L.R.), 4 v. 7 t. ; 3. C. Giburas (A.S.R.), 4 v., 9 t.

2e poule. — 1. Vanbutsel (A.S.R.) 5 v. ; 2. Dhalluin (A.A.R.), 3 v., 8 t. ; 3. Ronse, (F.C.R.), 3 v., 11 t.

3e poule. — 1. Brunel J. (A.O.), 5 v. ; 2. Usquelle (F.A.L.R.), 4 v. ; 3. Decarne (A.A.R.), 3 v.

4e poule. — 1. Delbec (F.A.L.R.), 5 v. ; 2. Gilman (A.S.R.), 3 v., 7 t. ; 3. Goubet (F.A.LR), 3 v., 9 t.

1re demi-finale. — 1. Vanhoeckel (A.A.R.), 4 v. ; 2 Gilman (A.S.R.), 3 v.

2e demi-finale. — 1. Vanhutsel (A.S.R.), 4 v. ; 2. Rasson (A.R.R.), 3 v.

Finale. — 1. Vanhutsel (A.S.R.), 2 v., 5 t. ; 2. Gilman (A.S.R.), 2 v., 7 t. ; 3. Rasson (A.R.R), 1 v., 7 t. ; 4. Vanhoeckel (A.A.R.), 1 v., 8 t.

NATATION

UNE BELLE FÊTE INTERNATIONALE AURA LIEU DIMANCHE PROCHAIN A LILLE

Les Pupilles de Neptune, de Lille, organisent le dimanche 6 mars 1927 à 15 h. 30 précises, dans la piscine des Bains Municipaux du boulevard de la Liberté, à Lille, une fête internationale de natation.

Pour rehausser l'éclat de cette fête, ils se sont assurés le concours du Cercle de Natation de Schaerbeck (Belgique), champions de Belgique de water-polo (1re division) et le Pélican-Club de Valenciennes.

Parmi les diverses épreuves, citons un 100 mètres nage libre international, qui réunira Génie, du Cercle de Natation de Schaerbeck, finaliste du championnat de Belgique ; Lambrette et Dupont, du même club ; Debergue, Ladan et Vandame, des Pupilles de Neptune.

L'homme-liège exécuté par M. Charles Treffel, président d'honneur des P.N.L.

Un 200 mètres relais qui mettra aux prises l'équipe du Pélican-Club de Valenciennes et l'équipe réserve des Pupilles de Neptune, sera suivi d'un relais, 250 mètres international, entre les cinq meilleurs nageurs de Schaerbeck et les poulains de Merchez.

Ensuite, un match de water-polo entre la première équipe du Pélican-Club de Valenciennes et l'équipe réserve des Pupilles de Neptune de Lille.

Les équipes opposées sont :

Pour le Pélican-Club de Valenciennes : But, Dangleterre ; arrières, Boudallier, Renaudin ; demi, Benecker ; avants, L. Diesbecq, Lebas, G. Diesbecq.

Pour les Pupilles de Neptune de Lille (réserve) : But, Villette II ; arrières, Guissemans, Spinetti ; demi Delisse ; avants, Dumoulin, Debout, Konstantinoff.

Et pour terminer la fête, les équipes premières de water-polo, du Cercle de Natation de Schaerbeck, où figure Génie, demi international, sera opposée à l'équipe première des P.N.L., qui aura la composition suivante :

But, Vancauvemberghe ; arrières, Fibbé (international), Villette I ; demi, Debergue ; avants, Vandame, Merchez (international) et Desmettre (international, champion olympique).

Ces deux matches seront arbitrés par M. Paul Duferdin des Enfants de Neptune de Tourcoing, capitaine de l'équipe olympique champion, du monde en 1924.

Il y aura foule le 6 mars aux Bains Municipaux du boulevard de la Liberté (Entrée : boulevard Papin.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DU NORD DE NATATION DE LA IIe RÉGION QUI A EU LIEU A ARRAS, LE 20 FÉVRIER 1927, A L'HOTEL DE L'UNIVERS.

La séance est ouverte à 14 heures 30, par M. Treffel, Vice-Président.

Etaient présents : MM. Treffel, Vice-Président ; Marle, Denecker, Grenier et Tzerman, membres du bureau ; Vermynck, des P.N.L. ; Debray, du S.A. ; Cassel et Dessaux, de U.S. Lillers ; Boulanger, de D.N. ; Montuel et Vastru, des Cygnes Denaisiens ; Delvalée et Van den Wiele des F.N.D. ; Mallée et Verclytte, du C.N.C. ; Perche, de la Roubaisienne ; Cordier A., Secrétaire-Trésorier du Comité.

S'était fait excuser : M. Desurmont, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par le secrétaire et approuvé

Le Secrétaire expose que le Congrès National de Natation a décidé que cette année, les épreuves des Championnats de France seraient celles imposées aux Olympiades de 1928 ; à l'unanimité, il est décidé qu'il en serait de même pour les épreuves du Championnat du Nord.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS 1927

1re Journée : le 3 Juillet, à AMIENS, sous le contrôle du district de Picardie. Les épreuves suivantes y seront disputées :

Hommes : 100 mètres nage libre ; 200 mètres brasse ; 400 mètres nage libre et plongeons.

Dames : 400 mètres nage libre ; 100 mètres dos ; plongeons

2e Journée : Le 10 Juillet, à CAMBRAI. Les épreuves suivantes y seront disputées :

Hommes : 100 mètres dos ; 200 mètres nage libre ; 1.500 mètres nage libre ; 50 mètres cadets ; Relai 200 mètres (4 × 200).

Dames : 100 mètres nage libre ; 200 mètres brasse.

3e journée : Le 14 ou 17 Juillet, à VALENCIENNES. Les épreuves suivantes y seront disputées :

Hommes : Grand fond et sauvetage.

Dames : Grand fond.

Toutes ces épreuves se disputeront suivant le règlement en vigueur de la F.F.N.S.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE WATER-POLO 1927

Après une longue discussion, avec la bonne volonté de tous les clubs, il a été décidé de la formation de 3 groupes de 3. Les Champions de ces trois groupes feraient une poule finale avec le Champion de l'année dernière, les P.N.L.

Ces trois groupes ont été ainsi formés :

1er groupe : Stade Amiénois, Racing Club d'Arras, Dunkerque Natation.

2e groupe : Amiens-Athlétique-Club, Cercle des Nageurs de Cambrai, Francs Nageurs de Douai.

3e groupe : S.E.P. Denain, Pélican C. Valenciennes, La Roubaisienne.

La poule finale se disputera dans une ville du district de l'Escaut.

Il a été décidé que pour toutes ces réunions, l'heure officielle serait 14 h. 30 ; si un club organisateur désire obtenir une dérogation à cette heure, il est tenu d'en faire la demande au Secrétaire du Comité et d'en aviser tous les clubs participants.

La réunion de la Commission de Water-Polo aura lieu le 16 Mars, à 17 heures, au *Bar Continental*, à Lille.

Sur la proposition de M. Denecker, le Comité étudiera la possibilité d'établir une carte d'identité pour tous les nageurs avec photographie.

Le Secrétaire a remis aux ayants-droit les breloques des Championnats de 1926.

Les projets de règlements et de statuts n'étant pas encore au point, ils n'ont pu être discutés à cette réunion, des renseignements devant encore parvenir de M. Durandal, Secrétaire de la F.F.N.S.

Il est rappelé à tous les clubs qu'ils ne doivent pas attendre que la saison soit commencée pour faire leur demande de licences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

La prochaine réunion est fixée au 18 Décembre 1927, à 14 heures, à ARRAS

Le Secrétaire, A. CORDIER.

TIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION FÉDÉRALE DES SOCIÉTÉS DE TIR DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Sous la présidence de M. Charles Delesalle président d'honneur, l'Association fédérale des Sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais a tenu, dimanche après-midi, son assemblée générale annuelle.

Avaient pris place au bureau : MM. J.-B. Royer, vice-président ; Louis Bigotte, secrétaire général ; Camille Longuet, Jean Bigotte et Leleu, secrétaires adjoints ; Jean Meynier, trésorier ; Albert Catteau, directeur de tir.

La plupart des délégués des cent douze sociétés affiliées étaient présents.

Après avoir donné connaissance du procès verbal de la dernière assemblée, M. Longuet expose ce que fut le concours d'Auchel, en 1926.

M. Meynier, trésorier fédéral, donne ensuite connaissance du rapport financier du groupement.

L'assemblée étudie en détail les caractéristiques des concours de 1927. Ceux-ci auront lieu à Auberchicourt du 8 mai au 12 juin prochaine.

La distribution des prix et la fête officielle se dérouleront le 26 juin

M. le capitaine Lasserre entretient l'assemblée des tirs de délégation des sociétés agréées. Ces tirs auront lieu, cette année, dans différents centres, qui seront désignés ultérieurement.

On a procédé ensuite à la nomination de cinq nouveaux commissaires : MM. Coquerlaux, ingénieur aux Mines d'Aniche ; Brisson, président des « Francs-Tireurs Artésiens », ingénieur aux Mines de Béthune ; Allard, de Bully-Grenay ; Cordonnier, de La Madeleine, et Petit, d'Audruicq.

L'Association a envisagé la création d'un challenge René Georges, institué à la mémoire du regretté champion de tir, tombé à l'ennemi.

Un match franco-belge de tir aura lieu, le 16 avril prochain entre dix tireurs français et dix tireurs belges.

Au cours de la réunion, M. Delesalle a remercié M. le capitaine Lasserre des marques d'encouragement qu'il prodigue à l'Association et a félicité les nouveaux décorés du groupement.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

1re COURSE. — 1. Dixmude, De Wazières, G. 28, P. 14 ; 2. Belle Enfant, H. Ed-Maillard, P. 25.50 ; 3 Belle Fille, Landry, P. 22.

2e COURSE. — 1. As d'Atout, Butti, G. 50, P. 18.50 ; 2. Angelus II, Verzèle, P. 24 ; 3. As d'atout III, Bakker, P. 23.50.

3e COURSE. — 1. Aline, Remiat, G. 15, P. 13.50 ; 2. As des As, L. Potier, 64 ; 3. Actéon II, Méguignon, P. 25.

4e COURSE. — 1. Bengalibt, Labayle, G. 153, P. 46 ; 2. Bois Robert, Pelitpas, P. 112.50 ; 3. Blanc et *Noir*, Delamare, P. 94.50.

5e COURSE. — 1. Valdampierre II, Capevilla, G. 40, P. 94.50 ; 2. Vicomte B. Barker, P. 26 ; 3. Wallis V. Forchal, P. 24.50

6e COURSE. — 1. Valence, Cnudde, G. 21.50, P. 11 ; 2. Alpha VII, Dufour, P. 11 ; 3. Une Javanaise Perlbag, P. 28.

7e COURSE. — 1. Vainqueur Marius, Oekhorst, G. 28, P. 17 ; 2. Ulysse, Essartial, P. 126 ; 3. Washington, Szabe, P. 26.50.

Voici un simple remède peu coûteux pour ceux qui souffrent des pieds.

Faites dissoudre une petite poignée de Saltrates Rodell dans une cuvette d'eau bien chaude et trempez-vous les pieds pendant une dizaine de minutes dans ce bain rendu médicamenteux et légèrement oxygéné. Les Saltrates Rodell donnent à l'eau de remarquables propriétés tonifiantes, aseptiques et décongestives *t sous leur action*, toute enflure et irritation, toute sensation de douleur, de brûlure et de meurtrissure, disparaissent rapidement. De plus, cors et durillons sont ramollis à un tel point que vous pouvez les enlever *facilement et sans crainte de vous blesser.*

Les Saltrates Rodell remettent en parfait état les pieds les plus abîmés et il n'y a rien de plus efficace pour reposer et délasser les pieds fatigués et meurtris. En vente dans toutes les pharmacies. Exigez les véritables Saltrates en paquets verts.

LES SALTRATES RODELL REMETTENT LES PIEDS A NEUF

Pour se protéger contre la typhoïde

Dernièrement, à la suite d'une épidémie de typhoïde qui avait sévi dans un coron de mineurs, sis au coron de la Clochette, sur le territoire de Douai, M. Léon Escoffier, maire de cette ville, avait pris un certain nombre de mesures.

Il désirait aller plus loin et exiger la vaccination antityphique ; elle n'est malheureusement pas rendue obligatoire pour les étrangers qui pénètrent sur notre territoire.

Nous sommes heureux de constater que la Commission sanitaire de l'arrondissement de Douai, réunie le 18 février, à la Sous-Préfecture, a pris connaissance des résultats de l'enquête effectuée par le médecin des épidémies sur les cas de typhoïde dont nous avons parlé.

Le Président de ladite Commission a fait un exposé de la situation et a donné lecture des rapports établis par le service médical.

Et, après une discussion à laquelle prirent part plusieurs membres, l'Assemblée a :

« Estimé que les mesures prophylactiques prises paraissent suffisantes pour enrayer l'épidémie en cours ;

» Recommandé la vaccination et la revaccination antityphiques ;

» Demandé qu'à défaut d'opérations vaccinales, tous les habitants du coron de la Clochette soient soumis au traitement de l'intéro-vaccin antityphique « lumière », qui procure l'immunité sans provoquer les mêmes inconvénients que la vaccination ;

» Emis le vœu que le Gouvernement n'autorise l'introduction des sujets étrangers en France que s'ils fournissent la preuve authentique qu'ils ont subi, depuis un an au plus, la vaccination et la revaccination antivariolique et antityphique ; qu'en cas d'épidémie le Gouvernement rende obligatoire la vaccination et la revaccination antityphiques.

CONTRE LA PROROGATION DE LA CHAMBRE

Le Bureau de la Ligue des Droits de l'Homme a été ému d'apprendre qu'un certain nombre de députés et de membres du Gouvernement songeaient à proroger les pouvoirs de la Chambre qui expirent l'année prochaine.

Il se refuse à croire qu'un pareil projet ait pu être sérieusement envisagé.

Sans compter qu'aucune bonne raison ne peut être envisagée en sa faveur et que les principes démocratiques s'opposent aux mandats de longue durée, cette mesure constituerait une déloyauté.

Elus en 1924 pour quatre ans, c'est en 1928 que les députés ont l'obligation de rendre des comptes.

S'ils tardaient plus longtemps, ils décheriraient eux-mêmes le contrat passé avec le corps électoral et seraient tenus justement pour des usurpateurs. Ils risqueraient de provoquer le refus des impôts, la désobéissance aux lois votées illégalement par eux, et de faire naître ainsi des troubles graves que leur initiative se donnait pour prétexte d'éviter.

La Ligue des Droits de l'Homme prie ses sections de voter dans ses assemblées et ses meetings des ordres du jour, de les faire tenir aux élus et à la presse de leur département pour que les intéressés sachent bien que l'idée de proroger les pouvoirs de la Chambre suscite partout la protestation des hommes libres.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Eclaircies ; averses ou grains ; vent sud-ouest irrégulier 6 à 14 mètres ; température minimum plus 6°.

LE REVEIL AGRICOLE

Les fraudes dans le commerce des engrais

Au cours de ces vingt dernières années, le Parlement a légiféré à diverses reprises pour protéger les Agriculteurs contre les tromperies dont ils sont l'objet, de la part de leurs fournisseurs d'engrais. Au grand dam de ceux qui considèrent la liberté commerciale comme le droit au vol illimité et l'intérêt général comme inexistant, en présence de leurs appétits égoïstes.

Qu'il s'agisse d'engrais simples et surtout d'engrais composés, le praticien n'est, en effet, jamais en mesure de juger lui-même de leur valeur. Il ne peut que *refuser* le produit qui lui est offert, ou l'accepter aux conditions imposées, un peu comme s'il achetait avec un bandeau sur les yeux. Non pas, qu'il n'y ait plus de maisons honnêtes, mais il faut dire qu'ils font souvent payer un peu cher, cette garantie morale que leur assure une vieille réputation. Il faut ajouter que les Agriculteurs sont toujours visités par des courtiers, habiles en conversation mais souvent peu délicat en affaires. Les exemples sont nombreux, d'aigrefins que les lois en vigueur ont permis d'amener sur les bancs de la correctionnelle pour tromperie.

LES ACHATS D'ENGRAIS DOIVENT ÊTRE FAITS A L'UNITE ET NON AU POIDS

La loi de 1888 et celles du 1er août 1905 et du 19 mars 1925, édictent des peines sévères contre les fournisseurs malhonnêtes et prescrivent les deux façons de vendre les engrais : en premier lieu, elles obligent le vendeur à fournir à l'acheteur toutes indications utiles sur la nature, la provenance dudit engrais, sur la teneur et la provenance des éléments fertilisants qu'il contient et leur état de combinaison. En second lieu, une facture détaillée doit être remise à l'acheteur, même s'il ne la réclame pas. Une étiquette doit être apposée sur les emballages, portant l'indication réglementaire, de la teneur en éléments fertilisants du produit livré. Le prix de l'engrais doit être rapporté au quintal métrique et non à l'*hectolitre ou au sac. Enfin, elles confirment* expressément le droit d'intervention d'agents des syndicats agricoles pour la recherche et la constatation des fraudes.

Actuellement, les négociants observent la *loi et passent des contrats inattaquables en* droit strict. On voit certains d'entre eux vanter en termes dithyrambiques les vertus d'un engrais composé extraordinaire, qu'ils font payer à un prix exhorbitant, souvent deux fois sa valeur. Exemple : un engrais minéral-organique que l'on trouve dans le commerce, qui fait cinq pour cent d'azote, dont deux amoniacal et trois *organique*, des poils, laine et cuir. Si l'on se reporte aux mercuriales on trouve deux kilos azote ammoniacal à 7 fr. 15, soit 14 fr. 30 : 3 kilos azote organique à 7 fr. 50 — prix beaucoup trop élevé à notre avis — soit 22 fr. 50. Au total, 30 fr. environ. Et cette mixture est vendue 65 et même 70 fr. au *quintal*, c'est-à-dire plus du double de sa valeur commerciale.

Un second exemple d'un engrais composé de 9-6-5 que tous les fabricants offrent et que les planteurs utilisent, particulièrement sur les racines sucrières. Son prix est de 140 à 150 fr. au quintal. Il contient 9 % d'azote ammoniacal 6 % d'acide phosphorique soluble, 5 % de potasse du chlorure de potassium. Sa valeur réelle aux cours actuels s'établit comme suit :

9 Azote à 7,15 = 64 fr. 40 1 6 d'acide phosphorique à 2 fr. 35 = 14 fr. 10 ; 5 de potasse à 1 fr. 50 = fr. 50. Total, 86 fr.

Cet engrais est donc vendu de 50 à 60 fr. trop cher.

LA GARANTIE DE DOSAGE NON COMPLETEE PAR L'ANALYSE EST SANS VALEUR

Elle est même devenue une entrave très dangereuse, pour le commerce honnête des engrais car elle encourage involontairement la fraude. Elle couvre officiellement les pires marchandises que des milliers d'agriculteurs ne font jamais analyser, parce qu'ils se figurent que la garantie de dosage sur facture est suffisante. Aussi nous ne saurions trop conseiller aux agriculteurs d'acheter tous leurs engrais et aliments du bétail par l'intermédiaire de leurs syndicats agricoles. Outre les avantages de prix de gros, et de frais de transports réduits, l'échantillonnage et le contrôle sont rendus faciles. La *garantie donnée* par les lois concernant les tromperies en matière d'engrais est absolument ILLUSOIRE, si les cultivateurs ne se rendent pas compte eux-mêmes, de la composition et de la valeur des produits qu'ils achètent.

LABOR.

ECHOS ET INFORMATIONS

CHEZ LES PLANTEURS DE BETTERAVES

La Confédération générale des planteurs de betteraves à sucre vient de tenir son assemblée générale à Paris. Les vœux suivants ont été discutés et adoptés :

1. Que le Sénat discute au plus tôt la proposition de loi de M. Lesaché sur le prix des betteraves.

2. Le droit de douane sur les sucres sera fixé à 95,5 pour les sucres d'un rendement inférieur à 98 % et à 100 pour ceux d'un rendement supérieur.

3. Le maintien du régime douanier actuel des mélasses.

LA PRODUCTION DES SEMENCES DANS LE NORD

Dans son discours à la séance de distribution des récompenses de la Société des agriculte